

taire: quel membre de son cabinet cherche-t-il à protéger et pourquoi?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question est irrecevable.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CHASSE À L'AIDE DE MOTONEIGES—LES DISPOSITIONS DU CODE CRIMINEL

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Justice. Comme certains motoneigistes, à bord de leurs véhicules, pourchassent et tuent des animaux, et afin de les empêcher de commettre ces actes méchants, méprisables et qui n'ont rien de sportif, l'honorable représentant modifierait-il le Code criminel?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je devrai me rendre compte des dispositions existantes du Code criminel pour voir si elles suffisent à justifier ce genre de poursuites. J'étudierai la question.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PERSONNEL ET LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. J'aimerais lui demander si son ministère va engager du personnel supplémentaire, ou s'il a accès à un ordinateur qui lui permet de calculer les subventions qu'il doit verser.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne sais pas l'objet de la question. Si le député veut savoir si nous avons besoin de personnel supplémentaire pour s'occuper des ordinateurs, non, je ne le pense pas.

M. Korchinski: Le ministre nous a dit, au comité de l'agriculture, que les versements ne pouvaient être faits à cause de la surcharge de travail administratif. Je me demande comment le ministère résout cette difficulté.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Je crois que le député de Mackenzie veut invoquer le Règlement.

M. Baldwin: Il nous arrive quelque chose des États-Unis en ce moment même.

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, le microphone du député est en panne. Peut-être pourrait-il attendre un instant qu'on le répare. Je lui donnerai la parole plus tard, ou bien il pourrait changer de banquette avec le consentement de la Chambre. A l'ordre, s'il vous plaît. Il vaudrait peut-être la peine que je demande aux députés de continuer leurs discussions pour quelques moments sans l'aide des microphones et que j'autorise le député à poser sa question. Si nous gardons tous le silence, nous pourrions peut-être entendre cette question, de même que la réponse.

M. Korchinski: Je n'éprouve aucune difficulté, quant à moi, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une nouvelle fois la question que j'ai adressée au ministre de l'Agriculture il y a quelques instants. Il n'avait pas saisi que je parlais des subsides pour les livraisons de beurre. Je me demande s'il emploie du personnel additionnel ou bien si

son ministère dispose d'un ordinateur pour calculer les montants à verser à ces producteurs.

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur. Les dossiers de tous les producteurs sont mis en mémoire par ordinateur et nous pouvons obtenir les renseignements des rubans.

M. Korchinski: Compte tenu du fait que certaines crémeries ont cessé leur activité, comment le ministre peut-il vérifier et confirmer les fermetures?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'échange tourne au débat.

M. Korchinski: Quel mal y a-t-il?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'ENREGISTREMENT DANS DES ORDINATEURS AUX É.-U. DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS SUR DES CANADIENS

M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Communications. Mon honorable ami songe-t-il à prendre des dispositions pour régler le problème de l'achat d'agences de crédit du Canada par des sociétés des États-Unis et cela, à une allure qui s'accélère rapidement et, de plus, songe-t-il au danger que comporte le transfert aux États-Unis de renseignements personnels et confidentiels sur des Canadiens?

L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun mandat pour m'occuper des bureaux de crédit, mais nous sommes conscients du fait que des renseignements personnels pourraient être enregistrés sur des ordinateurs et, en particulier, sur des ordinateurs à distance. Nous en étudions les conséquences possibles. Pour ma part, je serais fort inquiet si des données d'ordre personnel portant sur des Canadiens étaient transmises par des sociétés canadiennes à un pays étranger.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES SECOURS EN ARGENT AUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il est en mesure de dire, en réponse à ma question d'hier, où en sont les choses relativement à notre dernière contribution pour aider les réfugiés pakistanais?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je ne peux pas répondre à la question maintenant. Je fais vérifier la situation par mes fonctionnaires et je voudrais répondre à toute la question du député, en disant à la Chambre non seulement ce qui a été donné jusqu'ici, mais aussi quelles recommandations seront faites devant la nouvelle situation créée par la défaite de l'armée du Pakistan oriental et la reconnaissance par l'Inde de l'État du Bangla Desh.